



Contrat d'affiliation à la Caisse de prévoyance de Swissmedic¹

du 28 juin 2023

Approuvé par le Conseil fédéral le 28 juin 2023

Entrée en vigueur: 1^{er} août 2023

¹ Le présent contrat d'affiliation est publié dans la FF uniquement sous forme de renvoi. Il peut être consulté à l'adresse suivante: <https://fedlex.data.admin.ch/eli/fga/2023/1586> > Informations générales > Étendue de la publication > Publication sous la forme d'un renvoi.
Le règlement de prévoyance qui en fait partie est publié sous la forme d'un renvoi dans le RO (RO 2023 351) et dans le RS 172.220.143.1.

